

Les Canadiens partagent également les inquiétudes exprimées dans votre rapport sur le travail des Nations unies au sujet des "vastes et tragiques problèmes humanitaires" en Indochine. Nous nourrissons l'espoir que les initiatives des derniers mois, notamment la Conférence de Genève, pousseront la communauté internationale à agir pour mettre un terme à cette situation déplorable. Les satisfactions que peuvent procurer les généreuses contributions faites au Canada et ailleurs pour venir en aide aux malheureux réfugiés sont bien peu de choses en comparaison de l'horreur que ne manquent pas d'inspirer ces événements tragiques et leurs conséquences.

Toujours en Indochine, la famine tragique qui frappe présentement la population tout entière du Kampuchea consterne la communauté internationale. Dès le début, le Canada a fortement appuyé les efforts du FISE* et du CICR* visant à mettre sur pied un programme international de secours à l'intention des habitants du Kampuchea. Dans cette perspective, notre pays a fait une contribution initiale de 5 millions de dollars au titre du programme du FISE et du CICR. En plus de sa participation à cette entreprise humanitaire des plus urgentes, le Canada appuiera toute initiative visant à apporter, par le biais de négociations, une solution politique à l'ensemble du problème indochinois.

Le Canada note avec plaisir qu'à votre point de vue, des progrès ont été accomplis au cours de l'année écoulée pour rendre l'action des Nations unies plus efficace dans le domaine des droits de la personne. Notre pays a participé activement aux débats sur cette question dans l'enceinte des Nations unies, et il continuera de le faire. Je constate avec plaisir que vous êtes ouvert aux suggestions visant à accroître la contribution du Secrétariat dans cette sphère. Dans ma déclaration devant l'Assemblée générale, j'ai proposé la création du poste de sous-secrétaire général aux droits de la personne. J'espère vivement que les membres de l'Assemblée souscriront à la nécessité de mesures efficaces dans ce domaine. La tâche qui nous attend est immense, et nous devons nous doter des instruments pour nous en acquitter convenablement.

En terminant, permettez-moi d'insister à nouveau sur le fait que d'ici la fin du siècle, la tâche à laquelle les Nations unies devront consacrer la plus grande partie de leurs efforts consistera à résoudre le problème de la pauvreté, de manière à ce que tous les hommes possèdent la sécurité matérielle indispensable à leur bien-être et à leur dignité. Le travail accompli par les Nations unies dans cette voie continuera d'intéresser le Canada au plus haut point.

.../3

*FISE: Fonds international de secours à l'enfance

*CICR: Comité international de la Croix-Rouge